

**2021-2022**

**Document explicatif pour :  
La demande d’aide technologique pour les élèves à risque  
Mesure 30810 volet 2 - TIC**

Identification de l’élève

Le requérant est la personne qui remplit le formulaire et à qui doit être adressé les communications subséquentes à la demande. Il s’agit généralement de l’orthopédagogue.

Histoire scolaire

Si des informations supplémentaires doivent être précisées, vous pouvez le faire à l’intérieur de la dernière question du présent formulaire (celle avant les signatures). Il est à noter que la reprise d’année est demandée à titre indicatif afin de faciliter l’analyse du dossier, mais ne constitue pas un critère.

Portrait de l’élève

Veuillez décrire globalement le profil de l’élève en lien avec ses apprentissages scolaires à l’intérieur d’un paragraphe de 5 à 10 phrases. Vous devez indiquer précisément depuis quand l’élève utilise les aides technologiques, sa motivation à les utiliser et expliciter de quelle façon cela s’actualise-t-il en classe.

Lecture, les difficultés sont en lien avec…

Vous devez élaborer votre réponse à l’intérieur d’un paragraphe de 5 à 10 phrases. L’information rapportée doit être factuelle et faire état des difficultés vécues par l’élève dans le contexte des tâches scolaires. Il est généralement utile d’apporter des précisions en regard de la mesure de fluidité en lecture (quantitatif et qualitatif). Dans un tel cas, il est nécessaire de nommer l’outil d’évaluation utilisé, de vous assurer que les règles de passation ont été respectées et qu’une interprétation rigoureuse de ces résultats a été réalisée.

Écriture, les difficultés sont en lien avec…

Vous devez élaborer votre réponse à l’intérieur d’un paragraphe de 5 à 10 phrases. L’information rapportée doit être factuelle et faire état des difficultés vécues par l’élève dans le contexte des tâches scolaires. Il est important de faire des liens entre les besoins particuliers de l’élève et l’outil technologique demandé, notamment en explicitant les difficultés de l’élève spécifiques au critère 5 en écriture, les types de méprises (paragraphies) et les moyens de remédiation qui ont été mis en place avant l’essai des outils technologiques.

Aides technologiques

Élaborez un paragraphe dans lequel vous précisez les modalités de soutien à l’élève (avant, pendant et suivant l’attribution des aides technologiques). Vous devez faire des liens explicites avec le caractère essentiel à la réussite de l’élève en question.

Vous ne devez nommer que les outils que l’élève utilise concrètement et de façon régulière en situation d'apprentissage et d’évaluation.

Il ne faut pas anticiper des besoins futurs, mais bien travailler en fonction des besoins actuels de l’élève.

Pour cette dernière question, il doit y avoir une adéquation entre les résultats au bulletin et votre réponse. Si vous considérez que le bulletin n’est pas représentatif des progrès, vous pourrez utiliser la dernière question du formulaire pour apporter les explications nécessaires.

Pour les documents à joindre

Carnet TIC : il doit être représentatif du niveau d’autonomie de l’élève puisqu’il vise principalement à faciliter les transitions.

Trois plans d’intervention (incluant la synthèse des adaptations/modifications si utilisée) :

1. L’année précédant l’attribution des aides technologiques;
2. L’année de l’attribution des aides technologiques;
3. Le dernier plan d’intervention de l’année en cours.

**Il s’agit des documents les plus importants**. Ils doivent avoir été révisés de façon rigoureuse et doivent démontrer clairement l’efficacité ou pas des mesures mises en place. Des moyens non révisés impliqueront automatiquement un refus pour la mesure 30810.

Bulletins :

* 1 seul bulletin par cycle, sauf s’il y a eu une reprise d’année au cours du cycle (il y en aura alors 2 pour le cycle);
* Le dernier bulletin de l’année en cours doit être joint à la demande;
* Tous les résultats à partir de la 1re année doivent être présents.

Le comité s’engage à faire uniquement la lecture des documents demandés et ne tiendra pas compte des autres documents qui pourraient être joints à la demande.

La dernière question (avant les signatures) permet d’apporter des précisions que vous jugez importantes et que vous n’avez pas eu l’occasion d’expliciter au comité afin de lui permettre de porter un regard juste sur le dossier de votre élève. Elle est facultative.